N°7 Mars-Avril 2015

INFOSANTÉ

La revue des professionnels de santé et du médicament

L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE MAROCAINE À LA CROISÉE DES CHEMINS

INTERVIEW
PROF. F. MAROUANE

PHARMACIE
GESTION DU STOCK

ANSÉRINE
REMÉDE OU POISON

DOSSIER

L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE MAROCAINE À LA CROISÉE DES CHEMINS

S'il y a une industrie dont le Maroc devrait être fier, c'est bien l'industrie du médicament. Celle-ci est citée aujourd'hui en exemple dans le continent africain, car le Maroc est l'un des rares pays du continent à produire environ 70% de ses besoins en médicaments, ce qui lui procure une quasi-indépendance par rapport à ses besoins.

Le remarquable développement qu'a connu le secteur pharmaceutique au Maroc n'est pas le fruit du hasard. Il est fortement lié aux circonstances qui ont entouré son apparition. En effet, les difficultés d'approvisionnement en produits pharmaceutiques occasionnées par la guerre, ont favorisé la naissance d'une industrie pharmaceutique à partir de 1945. Le Dahir de 1960, stipulant que tout médicament commercialisé dans le pays doit y être fabriqué, peut être considéré comme le véritable précurseur de l'industrie pharmaceutique nationale.
En obligeant les laboratoires étrangers à s'implanter au Maroc ou à faire produire sous licence, ce Dahir a permis à la profession de connaitre un véritable essor.
C'est ainsi que le Maroc qui ne comptait que 8 unités industrielles en 1965, en compte 33 actuellement. Celles-ci couvrent désormais une grande partie des besoins de la population contre 15% en 1966.
Le chiffre d'affaires du secteur s'élevait en 2014 à 14,7 Milliards de Dirhams dont 9,7 Milliards dans le secteur pharmaceutique privé. Ce chiffre a été réalisé à hauteur de 80% sur le marché privé marocain. Les 20% restant reviennent au marché public (10%) et à l'export (10%).
Si le marché pharmaceutique marocain connaît une croissance régulière *(voir tableau 3)*, il reste, néanmoins, très fluctuant en raison de la faiblesse de la consommation locale en médicaments. La consommation moyenne par habitant et par an s'établit à seulement 409* dirhams en 2014. L'étroitesse du marché marocain, talon d'Achille du secteur pharmaceutique marocain, résulte d'une part de la faiblesse du pouvoir d'achat des marocains et d'autre part de la faible couverture médicale. Cependant, grâce au programme de généralisation de l'AMO et à la mise en place du RAMED, les professionnels du secteur espèrent que cette situation changera assez vite pour permettre au marché du médicament de renouer avec la croissance. Le secteur pharmaceutique a connu ces dernières années une série de bouleversements. Le dernier épisode en date n'est autre que la baisse des prix des médicaments princeps et le transfert d'une part de la marge aux pharmaciens d'officine. Si les responsables du secteur ont joué le jeu afin de rendre le médicament plus accessible aux citoyens marocains, mais aussi pour préserver un tissu officinal en crise, il n'en demeure pas moins que c'était au prix de grandes pertes qu'il va falloir amortir tant bien que mal.

Aujourd'hui, l'industrie pharmaceutique marocaine est dans une période charnière. Et pour y faire face, elle dispose d'atouts majeurs : un savoir-faire et une expertise reconnus, des unités de production et des médicaments aux standards européens, une situation géographique idéale entre l'Afrique et l'Europe, une stabilité politique et des liens privilégiés avec nombre de pays africains.
Les choix et les stratégies qui seront adoptés aujourd'hui, façonneront l'industrie pharmaceutique de demain.

Pour en savoir plus sur le sujet, InfoSanté a consacré le dossier de son 7ème numéro à l'industrie pharmaceutique marocaine. À cette occasion, nous avons interviewé des acteurs majeurs du secteur pour permettre à notre lectorat de mieux cerner les enjeux en question.
** Selon l'AMIP*

Crédit - infosante - Droits réservés

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE :

L'AVENIR, C'EST L'INNOVATION...

Interview de M. Ayman CHEIKH LAHLOU
DG DES LABORATOIRES COOPER-PHARMA

Propos recueillis par Zitouni IMOUNACHEN

Rédaction InfoSanté : Après la baisse des prix des médicaments, comment se porte l'industrie pharmaceutique au Maroc aujourd'hui ?
Réponse de M. A. CHEIKH LAHLOU:
Je tiens à rappeler que Cooper Pharma, comme toute l'industrie pharmaceutique, a salué l'initiative du Ministère de la Santé, relative à la baisse du prix des médicaments.
L'évolution des modalités de fixation des prix comme celle du benchmark sur une base internationale est tout à fait dans l'ordre des choses.
Cette comparaison aux prix des médicaments dans 7 autres pays a naturellement conduit à la baisse de plus de 1500 produits, essentiellement des médicaments princeps.
Maintenant, le Ministère de la Santé a également revu le système de marge avec un transfert d'une partie de la marge de l'industriel vers l'officinal.
C'est l'impact de cette mesure qui a été le plus important chez les industriels, notamment ceux qui fabriquent du générique.
Mais cette mesure a été faite pour pérenniser le tissu officinal et bien évidemment nous ne pouvons qu'en être solidaires. Une pharmacie d'officine forte est essentielle dans le système de santé marocain et il ne saurait y avoir d'industrie forte sans officine forte.
L'année 2015 devrait continuer sur la même tendance baissière que 2014. Cette tendance pourrait, néanmoins, être atténuée par le lancement de nouveaux produits et l'augmentation des volumes de vente tant attendue. Nous sommes confiants sur une reprise à moyen terme de notre activité et nous avons, pour notre part, décidé de maintenir le cap en termes d'investissements, notamment industriels.

> **“Une pharmacie d'officine forte est essentielle dans le système de santé marocain et il ne saurait y avoir d'industrie forte sans officine forte”**

Quels sont les plus grands problèmes rencontrés aujourd'hui par l'industrie pharmaceutique au Maroc? Et quelles mesures préconisez-vous pour les dépasser ?

Il faut savoir que nous sommes sur un marché privé qui ne dépasse guère le milliard de dollars en prix fabricant hors taxe (PFHT).
Au début des années 2000, nous étions sur de fortes croissances annuelles, de l'ordre de 7%, mais la croissance sur ces 5 dernières années s'est beaucoup amoindrie. L'augmentation du nombre d'affiliés à l'AMO et le Ramed n'ont pas eu l'effet escompté sur les volumes de vente de médicaments sur le marché privé.
Il y a une autre problématique dont nous avons également souffert ces dernières années et qui n'est autre que le processus d'attribution des AMM. La durée d'obtention des AMM a pu atteindre dans certains cas plus de 3 ans. Vous comprenez que sans le relais de croissance apporté par les lancements, la situation aurait pu rapidement devenir tendue.
Ceci dit, il y a eu des réunions à ce sujet avec la Direction du Médicament et de la Pharmacie (DMP) et nous commençons à avoir une accélération des attributions des AMM. Le Ministre s'est engagé personnellement sur le sujet pour accompagner le déploiement de la politique du médicament et nous espérons que les choses vont continuer à s'améliorer.
Toujours dans l'idée de développer notre secteur au Maroc, une agence du médicament et de la pharmacie mériterait d'être mise sur pied.
Enfin, il y a la problématique des petites séries qui a toujours existé, mais la baisse des prix, l'a accentuée. D'ailleurs, un certain nombre de laboratoires réfléchissent à l'arrêt de production de certains médicaments à très petits prix et qui doivent encore baisser. Il y a des discussions avec le ministère par rapport à cette problématique. Je pense qu'il faudrait envisager des révisions pour les prix de ces médicaments car le principe du benchmark a été appliqué uniquement pour les produits qui coutaient plus chers ailleurs qu'au Maroc mais le benchmark n'a pas pris en considération les produits dont les prix étaient inférieurs aux autres pays alors même que la pérennité de ces produits est en jeu du fait de leurs petits prix.
Pour finir, il serait souhaitable de commencer à réfléchir puis à mettre en place un cadre et une politique des médicaments OTC aujourd'hui encore en marge du système alors que dans d'autres pays, ils constituent un marché à part entière.

En 2013, un contrat programme a été signé entre le gouvernement et l'industrie pharmaceutique sous la présidence de Sa Majesté le Roi. Qu'en est-il de son application ?
La signature du plan d'accélération industriel par les 3 associations représentant l'industrie pharmaceutique, le ministère de l'industrie et le ministère de la santé vient d'avoir lieu. Ce plan reprend les grandes lignes du contrat programme dont la finalité est de favoriser le développement du générique, favoriser les exportations vers l'étranger en cherchant des solutions en terme de formation et en terme de mutualisation des plates-formes de distribution, apporter l'aide à l'innovation, apporter une aide au niveau des biosimilaires, etc.
Après cette signature, nous rentrerons dans une phase d'études de mise en application.

Les industriels ont-ils une vision claire par rapport à la politique des génériques ?
Tous les industriels marocains ont investi de manière importante dans le générique et croient en leur avenir.
Aujourd'hui, ce que les industriels demandent c'est une accélération de l'attribution des AMM pour les produits génériques. Ces derniers permettent de baisser les prix et de réduire les factures des gestionnaires de santé. Ils permettent aussi l'exportation de médicaments à partir du Maroc et permettent aux laboratoires marocains d'être propriétaires des licences de leurs produits.
Ce qu'il faut retenir, c'est que le choix des génériques a été fait de manière collective chez les industriels. Ils ont contribué à sortir du problème de perception et à imposer

l'usage du générique dans le contexte marocain.

Où en est le décret relatif à la bioéquivalence ?

En ce qui nous concerne, la démarche de bioéquivalence a toujours été intégrée dans notre processus.
Un texte de loi vient d'être promulgué, à ce sujet, mais l'AMIP(Association Marocaine de l'Industrie Pharmaceutique) et l'AMMG (Association Marocaine du Médicament Générique) ont demandé une période de transition pour que l'ensemble des laboratoires puissent s'y conformer et aussi pour laisser le temps aux centres locaux de bioéquivalence d'émerger.

Cooper Pharma compte aujourd'hui parmi les leaders de l'industrie pharmaceutique au Maroc. Quelles sont les grandes lignes de votre stratégie afin de renforcer cette position, voire l'améliorer ?

D'un point de vue général, le premier axe de notre stratégie sur ces 10 dernières années a été de développer le générique de marque. Aujourd'hui, nous sommes le premier laboratoire national sur le marché privé du générique, ce dont nous sommes particulièrement fiers, et cela continuera à être au centre de notre stratégie. Le deuxième point est de continuer à développer nos relations avec les firmes internationales de l'innovation, firmes avec lesquelles nous avons travaillé historiquement et qui continuent à nous choisir pour les héberger au Maroc. Elles nous permettent également de mettre à la disposition des concitoyens marocains des molécules innovantes qui ne sont pas encore sur le marché. Le troisième axe de notre stratégie consiste à établir des partenariats avec d'autres firmes pharmaceutiques dans le but de promouvoir la production locale des médicaments.

Crédit - infosante - Droits réservés

Il y a deux ans, nous avons lancé un projet de partenariat, sur les contraceptifs oraux et nous avons créé Gynebio Pharma, dont l'usine devrait être prête début 2016. Ce sera la première unité marocaine de fabrication dédiée aux hormones contraceptives aux normes européennes.
Après l'hormonologie, nous lançons avec les laboratoires Phi et Cipla une nouvelle société au Maroc. Elle se concentre sur 2 sphères thérapeutiques : le système nerveux central et le système respiratoire. A cet effet, nous allons construire la première unité de fabrication d'aérosols au Maroc. D'importateurs d'aérosols, le Maroc deviendra fabriquant. Cette structure va permettre également au Maroc d'exporter ses produits vers l'Afrique, grâce notamment aux relations tissées par Cooper Pharma en Afrique et au Moyen Orient ces 20 dernières années.

Comment voyez-vous l'avenir de l'industrie pharmaceutique au Maroc ?

Le secteur de l'industrie pharmaceutique est un secteur sain, car il a été encadré avec des choix d'industrialisation permettant au Maroc d'être aujourd'hui autonome. Néanmoins, nous avons constaté ces dernières années une augmentation des importations en médicaments, ce qui devrait interpeller les autorités et les mobiliser pour soutenir la fabrication locale. Celle-ci nous permet de baisser notre facture de paiement en devises, de mettre en place un tissu industriel marocain, d'avoir une offre exportable et d'être tout simplement indépendant.
Si le choix de l'industrialisation est renforcé et encouragé, si le marché s'élargit avec l'AMO et si nous continuons notre développement en Afrique, nous continuerons à pérenniser notre secteur. Enfin, le tissu officinal doit être en bonne santé sinon l'industrie en pâtira aussi.

Vu la période difficile que traverse l'industrie pharmaceutique à travers le monde, beaucoup d'acteurs appellent à plus de rapprochements gagnant- gagnant, qu'en pensez-vous ?

Aujourd'hui, il est indispensable de développer des coopérations ! Malheureusement, nous sommes plus dans un état d'esprit de compétition que de coopération. Or, dans tous les modèles économiques, on sait très bien que la compétition complète crée moins de valeur que la coopération, mais cela parait contre-intuitif de dire à quelqu'un de coopérer avec son concurrent. Il doit y avoir coopération et beaucoup de choses peuvent être faites. Bien entendu, je parle de coopération saine.

Pouvez-vous nous citer des exemples?

Nous pouvons travailler sur la mutualisation de tous les intrants, sur l'achat des emballages, etc. Le pouvoir de négociation n'est plus le même lorsque vous vous mettez à plusieurs. Le co-développement de produits doit être également augmenté de la même manière que cela est fait en Europe et aux États-Unis.
Il y a aussi beaucoup d'unités de fabrication qui ont été construites au Maroc et il n y' a pas assez de façonnage. Cela n'a pas de sens d'aller construire une usine alors qu'un confrère dispose déjà d'une unité qui tourne à peine à 30% !

Tous les acteurs parlent de la nécessité de cette coopération, qu'en est-il dans les faits?
Concernant Cooper Pharma, Nous avons déjà développé 6 partenariats avec des laboratoires nationaux. Nous avons décidé de ne pas fabriquer certains médicaments car ils sont déjà produits par d'autres laboratoires, et au même titre nous produisons aussi certains produits pour d'autres laboratoires.

Pensez-vous que l'industrie marocaine a les atouts nécessaires pour relever le défi de l'export, notamment face à des concurrents aussi féroces que peuvent l'être les laboratoires indiens ou chinois ?
L'industrie pharmaceutique marocaine dispose de 3 atouts : le premier est la qualité de ses produits. Celle ci répond aux standards européens. Le produit marocain est considéré en Afrique comme un produit de qualité et cela le distingue des produits asiatiques par exemple.
Le 2ème atout majeur est celui de la langue et de l'Histoire. Je vous le dis pour avoir fait l'expérience dans les pays où on ne parle pas arabe, français ou anglais, et je peux vous dire que c'est difficile de se développer avec la barrière de la langue, notamment en Europe de l'Est.
Le 3ème atout dont dispose l'industrie pharmaceutique marocaine est la maitrise de l'information scientifique autour du médicament à dispenser aux pharmaciens et aux médecins. Car il faut savoir qu'il y a un manque d'information médicale en Afrique, et le rôle des laboratoires dans cette zone c'est de participer à cette formation continue.

Le Maroc cherche à devenir un hub vers l'Afrique, quel sera l'impact d'une telle éventualité sur l'industrie pharmaceutique marocaine ?
Tout investissement étranger est bénéfique pour le Maroc. De même, une concurrence saine ne peut être que bénéfique. Et plus on a d'acteurs, plus l'image du label Maroc sera renforcée. Concernant les éventuels nouveaux entrants génériques, je pense que sur les molécules leaders du marché, il est très difficile de pénétrer. Les nouveaux entrants devront se spécialiser dans certaines classes, car la configuration du marché aujourd'hui, va présenter plus d'opportunités sur certaines niches.
Les nouveaux entrants vont faire travailler les unités déjà existantes et cela aussi sera très bénéfique pour le Maroc.

Un dernier mot?
Pour finir, je dirais que pour que l'industrie pharmaceutique marocaine aille de l'avant, il faut :
1- une accélération de la politique du médicament générique, avec une accélération de l'octroi des AMM,
2- plus de coopération entre les laboratoires marocains,
3- et passer à une étape d'innovation. Nous devons nous poser la question de ce que nous pouvons développer de plus que les génériques. Et là, nous disposons de différentes pistes : la piste de l'amélioration galénique mais aussi la piste de l'innovation. Il faut travailler avec des facultés locales et étrangères qui disposent de programmes de recherche. Car, c'est là que les projets sont intéressants.

Crédit : infosante - Tous droits réservés

QUESTIONS INATTENDUES

Si vous étiez une maladie ?
Un rhume, car ça se soigne bien.

Si vous étiez un remède ?
La générosité.

Si vous étiez un livre ?
De Natura Rerum (ou De La nature des Choses) de Lucrèce. Dans ce livre, Lucrèce aborde la composition du monde. 600 ans avant Jésus-Christ, il avait déjà commencé à appréhender l'atome. Moi, je trouve cela formidable.

Si vous étiez une chanson ?
Une chanson d'Oum Keltoum avec des textes très anciens.

Si vous étiez une forme galénique ?
Le comprimé dispersible ou effervescent, parce qu'ils sont discrets.

Si vous étiez une profession autre que la votre?
Je serais professeur.

Si vous étiez une qualité ?
La discrétion.

Si vous étiez un début ?
Le début de la continuité

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE AU MAROC EN CHIFFRES

Le marché pharmaceutique marocain est animé autant par les principaux acteurs du marché du médicament dans le monde que par des sociétés nationales. Cette diversité, matérialisée par la présence de 33 sites de production, permet d'offrir toutes les gammes thérapeutiques. Par ailleurs, le secteur a produit plus de 411,1 millions d'unités en 2014, dont 311,1 millions[1] commercialisés à travers le secteur privé. La production locale permet de couvrir 69,4%[2] des besoins nationaux avec régularité et continuité.

Le marché pharmaceutique marocain représente, 14,7 Milliards[3] de Dirhams en valeur, dont 9,7 Milliards[4] dans le secteur pharmaceutique privé (médicaments vendus à travers les pharmacies).

En 2014, le secteur pharmaceutique a progressé de +1,2% en volume et a régressé de -2,7%[5] en valeur du fait des baisses des prix des médicaments en juin de la même année.

Actuellement, le secteur pharmaceutique exporte en moyenne 7 à 8 %[6] de sa production vers des pays européens, arabes, asiatiques ou encore africains. Ces exportations ont réalisé en 2013 un chiffre d'affaires de 909 Millions de Dirhams, soit une progression de +21,7% par rapport à 2012.

Année	Unités industriels
2003	27
2004	30
2005	35
2006	35
2007	35
2008	35
2009	35
2010	32
2011	32
2012	32
2013	32
2014	33

Tableau 1 : Évolution du nombre d'unités de production[7]

Année	Millions de boites
2003	188
2004	185
2005	192
2006	203
2007	227
2008	259
2009	279
2010	282
2011	293
2012	303
2013	307,4
2014	311,1

Tableau 2 : Évolution du marché pharmaceutique privé en unités.[8]

Année	CA(Milliards de DHS)
2003	4,6
2004	4,7
2005	4,9
2006	5,3
2007	6,1
2008	7,0
2009	7,8
2010	7,9
2011	8,3
2012	8,7
2013	8,9
2014	8,7

Tableau 3 : Évolution du marché pharmaceutique privé en valeur[9].

Classement	Spécialité
1e	DOLIPRANE®
2e	AUREOMYCINE®
3e	MICRODIOL®
4e	MINIDRIL®
5e	ASPRO®
6e	COQUELUSÉDAL® (P)
7e	RINOMICINE®
8e	ADEPAL®
9e	PERNABOL®
10e	AMOXIL®

Tableau 4 : Top 10 des médicaments les plus vendus au Maroc en volume durant l'année 2014.[10]

Classement	Spécialité
1e	DOLIPRANE®
2e	AUGMENTIN®
3e	OEDES®
4e	MICRODIOL®
5e	AMOXIL®
6e	ERECTOR®
7e	CLAVULIN®
8e	VENTOLINE®
9e	SURGAM®
10e	ACLAV®

Tableau 5 : Top 10 des médicaments les plus vendus au Maroc en valeur durant l'année 2014.[11]

Dans le marché pharmaceutique Général marocain, les génériques représentent un peu plus du quart en volume. Dans le marché pharmaceutique privé, ils représentent le tiers en volume et en valeur.

Synthèse communiqués par M. Abdelmajid BELAICHE, Directeur de l'AMIP.

Sources :
(1, 4, 5, 8, 9,10, 11) IMS health
(2, 3, 6) Ministère de l'Industrie et du Commerce de l'investissement et de l'Économie Numérique
(7)AMIP

Crédit - infosante - Droits réservés

INTERVIEW DE M. HUBERT DE RUTY
Président de Maroc Innovation Santé et PDG de PFIZER MAROC

BAISSE DES PRIX DES MÉDICAMENTS : L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE PANSE SES BLESSURES...

Propos recueillis par M. Zitouni IMOUNACHEN

Vous êtes actuellement le président du MIS (Maroc Innovation et Santé), pourriez-vous nous rappeler brièvement les missions et les objectifs du MIS?

Le MIS est l'association qui regroupe les filiales marocaines des multinationales du secteur pharmaceutique qui œuvrent dans la recherche et développement. Nous comptons à ce jour 15 membres représentant 50% du marché pharmaceutique marocain en terme de chiffre d'affaires. En tant que nouveau président de Maroc Innovation & Santé, ma priorité sera de travailler en étroite collaboration avec les autorités et les acteurs de la santé au Maroc. Plusieurs dossiers sont prioritaires pour l'association, notamment l'accélération de la mise à disposition de traitements innovants, qui améliorent de façon significative la qualité de vie des patients marocains, et le renforcement de l'accès aux traitements médicamenteux dans le royaume. Assurer un environnement stable qui favorise la recherche biomédicale et l'innovation sera aussi l'un des objectifs du nouveau bureau exécutif.

Pourriez-vous nous citer un exemple concret de vos projets?

Ces derniers mois, nous avons travaillé en étroite collaboration avec la Direction du Médicament et de la Pharmacie (DMP) sur le projet de décret relatif aux AMM. Les membres du MIS ont eu l'opportunité d'être consultés par la DMP. Ce texte de loi, sera certainement un grand atout pour le Maroc !

D'autres projets sont en cours et je tiens encore une fois à remercier les autorités pour le processus de consultation mis en place quasi-systématiquement.

Quel a été l'impact de la baisse des prix des médicaments sur l'industrie pharmaceutique au Maroc?

J'ai l'habitude de dire que cette baisse était l'équivalant d'un Tsunami pour l'industrie pharmaceutique au Maroc. Cela a eu, sans aucun doute, un impact négatif sur tout le secteur en 2014.

Mais il faut souligner qu'en plus de l'impact de la baisse des prix, c'est la période précédant la publication du décret n° 2-13-852 qui a posé beaucoup de problèmes car personne ne savait ce qui allait exactement se passer, et cela a beaucoup affecté tous les acteurs du secteur du médicament.

Pour le MIS, l'objectif de baisser le prix des médicaments était une cause louable que nous soutenions totalement dans le sens où elle profitait au patient par contre, le transfert de marge n'était pas prévu initialement. Ceci dit, nous nous soucions beaucoup de la situation du pharmacien d'officine au Maroc, car nos intérêts sont interdépendants. Et si le pharmacien d'officine va mal, c'est toute la chaîne en amont qui en pâtira. Maintenant, est ce que le transfert de marge était la meilleure solution?

Encore une fois, je tiens à rappeler que MIS a toujours soutenu le projet de baisse des prix, mais il est important de clarifier que seules 800 spécialités (environ) étaient plus chères que le prix moyen des pays du benchmark. Et donc, 4200 produits étaient et restent moins chers. En conclusion, le prix du médicament au Maroc a toujours été plus accessible pour les patients marocains que dans les pays voisins. La preuve en est que le prix moyen du médicament était d'environ 2,5 euros alors qu'il se situe entre 4 et 7 euros dans les autres pays du benchmark.

Ce qui est sûr par contre, c'est que le décret 2-13-852 a eu un coût important chez les industriels. D'ailleurs, le marché marocain s'est effondré depuis, alors que les pays voisins ont des taux de croissance avoisinant les 7%!

Le Ministère de la Santé s'attendait à ce que la baisse des prix soit compensée par une augmentation de la demande de médicaments et donc des volumes, mais cela n'a pas été le cas à ce jour. Nous restons toujours optimistes et espérons que cela va changer en 2015!

J'espère qu'il n'y aura pas d'autres décrets qui baisseraient encore plus le prix des médicaments, car cela aurait des conséquences très lourdes pour les multinationales avec un risque significatif de ne plus pouvoir lancer de médicaments innovants au Maroc.

Certaines multinationales auraient entamé des restructurations, qu'en est-il exactement ?

Aujourd'hui, les multinationales sont en difficulté. D'après mes connaissances, quasiment toutes les multinationales ont entamé des restructurations. On parle d'un pourcentage assez important d'effectifs ayant été contraints de quitter les sociétés.

Comment voyez-vous l'avenir de l'industrie pharmaceutique au Maroc?

Je trouve que le Ministère de la Santé fait un grand travail en s'attaquant à plusieurs chantiers très importants pour le secteur de la santé au Maroc. Aujourd'hui, au niveau de la DMP on parle de décret d'AMM, de bioéquivalence, de biosimilaires, etc. Ce qui laisse envisager un environnement réglementaire favorable au développement de l'industrie pharmaceutique. On peut dire que tous les indicateurs au Maroc sont à l'orange-vert. Cependant, malgré toutes ces bonnes avancées, Le Maroc souffre de l'étroitesse de son marché et surtout de l'absence d'une couverture médicale généralisée. En terme de dépense annuelle par patient, nous sommes à environ 400 dirhams.

Le Maroc a donc tout pour développer son marché national que ça soit en terme d'innovation ou de générique.

Pensez-vous que le Maroc pourrait devenir un Hub pour l'Afrique dans le domaine de la santé?

Je pense que cette perspective n'est pas encore tranchée, car il y a la Tunisie, l'Algérie et bien d'autres pays en Afrique qui cherchent à le devenir. Mais je suis convaincu que les atouts déjà existants du Maroc en termes de savoir-faire, d'expertise technologique, médicale et scientifique, associés à un environnement plus favorable à l'innovation, vont permettre au Royaume de jouer pleinement son rôle de hub régional, et d'attirer ainsi les investissements des plus grands laboratoires internationaux.

Je vous rappelle aussi qu'à ce jour, 15 multinationales sont directement implantées au Maroc. 11 d'entre elles jouent un rôle de management régional à partir de leurs sièges basés à Casablanca. Pour moi, cette tendance

est un indicateur très important.
Pour moi, le Maroc a d'autres atouts et notamment son industrie nationale qui est très forte, avec des normes de qualité satisfaisantes.

Pour vous, quelles mesures vous paraissent nécessaires pour aider l'industrie pharmaceutique à mieux se développer ?

Il est impératif de travailler la main dans la main avec les autorités de tutelle pour déclencher l'émergence de ce secteur d'activité. Le Maroc a fait le choix de l'économie du marché, il s'est ouvert et les accords de libres échanges signés jusqu'ici en sont témoins. Il n'y a plus aucune raison à vouloir protéger un tissu industriel au moment où nous vivons dans l'ère de la globalisation et où le Maroc est doté d'institutions tel le conseil de la concurrence.

• La première mesure serait de permettre à un laboratoire commettant ayant cédé les droits d'exploitation d'un médicament, de pouvoir récupérer ses droits légitimes à tout moment. Ce n'est pas le cas aujourd'hui et cela représente un frein majeur.
• Par ailleurs, et relativement à l'enregistrement des médicaments au Maroc, nous souhaiterions qu'il y ait un processus de reconnaissance des analyses effectuées dans la zone européenne ce qui pourrait réduire davantage les délais d'enregistrement. Une telle disposition apporterait, sans nul doute, une dynamique incitative pour encore plus d'investissements, voire booster les exportations vers les pays du Sahel et contribuer à l'amélioration de la balance commerciale.
• L'amélioration de l'accès aux médicaments innovants est une mesure importante pour nous : aujourd'hui, les prix des nouveaux médicaments au Maroc sont des plus bas qui existent. Seulement, le patient marocain n'a pas les moyens financiers pour avancer les achats en médicaments. **Nous subissons une double peine car nos produits ne sont pas remboursés et le patient n'accède pas à l'innovation thérapeutique.**

• Des mesures incitatives dans l'investissement seraient aussi les bienvenues. Quand on voit ce qu'a pu réaliser l'industrie automobile au Maroc en si peu de temps, grâce notamment à des plans d'accompagnement, on ne peut qu'être enthousiaste à l'idée de voir autant s'accomplir pour l'industrie pharmaceutique.

Les laboratoires pharmaceutiques investissent de plus en plus le champ de la formation des professionnels de santé. Qu'en est-il des membres du MIS ?

Pour les membres du MIS, la formation des médecins et des pharmaciens est une priorité. Nous devons apporter la formation continue aux professionnels de santé. Tous les membres mettent en place des programmes de formation ambitieux au Maroc.
Cependant il est important de cadrer leur mise en place. C'est dans cet objectif que MIS a développé un code des bonnes pratiques promotionnelles médicales. Tous nos membres en sont signataires et ce code est devenu un document de référence. Je suis confiant qu'un code similaire sera développé par les autorités afin d'encadrer la formation et la promotion médicale, et ce pour que tous les laboratoires opèrent selon les mêmes règles.

Y a-t-il une vraie synergie entre les multinationales et les laboratoires marocains?

Au Maroc, il y a 3 associations : le MIS qui représente 15 multinationales, l'AMIP qui représente 20 laboratoires nationaux et l'AMMG qui représente les laboratoires génériqueurs.
Les 3 associations et leurs membres sont partenaires et surtout ont plusieurs objectifs communs. Le plus important c'est que les 3 associations mettent le patient au centre de leur intérêt. À partir de cela, dès que l'intérêt du patient prime, nous travaillons ensemble sur des objectifs communs comme sur le dossier prix, nous sommes venus avec des propositions communes et je suis confiant que cela va continuer.
D'autre part, la majorité des entreprises nationales, produit, importe ou représente simplement certaines multinationales au Maroc et c'est aussi ce qui crée une synergie entre les industriels du secteur.

Quelle est votre position quant aux OTC ?

Le Maroc d'aujourd'hui est très différent de celui d'il y a dix ans. Il compte un nombre important de pharmaciens qui jouent un rôle primordial dans le conseil, la délivrance des traitements, l'accès aux médicaments et l'accompagnement des patients marocains. À l'instar de ce qui se passe dans les autres pays, le statut OTC pour certains produits bien identifiés allégerait le budget des organismes gestionnaires de l'assurance maladie obligatoire et les procédures d'enregistrement. C'est un projet que nous soutiendrions. Dans un cadre réglementé et avec des dispositions réglementaires comme définies à l'international, ce projet sera favorable à tous les concernés : patients, pharmaciens, organismes gestionnaires de l'AMO, industriels et autorités

Quand on voit ce qui se passe dans certains pays (USA par exemple) où l'OTC se retrouve dans les rayons des supermarchés, les pharmaciens d'officine ne peuvent être que méfiants?

Je pense que si les pharmaciens d'officine s'occupent du cadre dans lequel se fera cette mutation, ils pourront préserver leur monopole et leurs intérêts. Je pense sincèrement que les OTC sont dans l'intérêt de toute la chaîne du médicament et particulièrement le patient marocain et le pharmacien d'officine.

QUESTIONS INATTENDUES

Si vous étiez une maladie?
Je serais une hypercholestérolémie, car c'est une maladie qui touche beaucoup de patients mais qui se soigne très bien aujourd'hui.

Si vous étiez un remède ?
Je serais l'atorvastatine, l'anticholestérolémiant de référence. Je tiens à préciser que je ne comprends pas que la torvastatine demeure un petit produit au Maroc, surtout que les recommandations internationales s'accordent à dire que cette molécule diminue significativement le risque de mortalité en cas d'hypercholestérolémie.

Si vous étiez un livre ?
Le Vieil homme et la Mer de Hemingway. C'est un livre qui m'a beaucoup marqué car c'est une vraie leçon de vie !

Si vous étiez une citation ?
« Rien n'est impossible ».

Si vous étiez un début ?
Je serais le début d'un programme humanitaire.

Si vous étiez une fin ?
Je serais la fin d'une formation. C'est toujours un moment magique, ou on a l'impression qu'un nouveau monde s'ouvre devant vous.

M. Hubert DE RUTY et M. Zitouni IMOUNACHEN